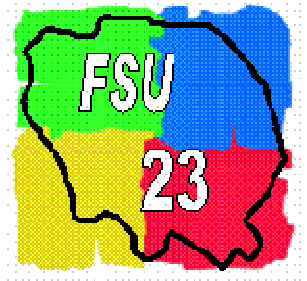


Pour une réforme partagée des rythmes scolaires



Si on écoutait les élus tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes suite à leur choix de modifier les rythmes scolaires dans leur commune dès la rentrée 2013...

Pourtant, l'heure devrait être aux ajustements et, quand remontent des dysfonctionnements criants de la mise en place de cette réforme, ils font la sourde oreille pour éviter de répondre aux véritables questions. Le choix mené parfois sans concertation avec les familles et les personnels ou parfois contre les personnels et les familles ne souffre aucune critique à six mois des municipales.

La FSU23 est très favorable à des activités péri éducatives de qualité, pour tous, choisies librement par les enfants et les familles dès lors qu'elles se déroulent dans des lieux et sur des temps adaptés. Par contre, la FSU23 est très critique sur la qualité des activités périscolaires mises en place par certaines communes, qui ont des durées limitées, contraignant ainsi les municipalités à les localiser le plus souvent dans les écoles, dans des lieux ou des locaux qui ne sont pas adéquats. Ces activités périscolaires ne servent finalement qu'à garder les enfants afin que les temps libérés par la 9^{ème} demi-journée coïncident avec les moments de ramassage scolaire. C'est contraire à l'esprit même de la réforme qui devait s'attacher à améliorer les rythmes scolaires et cela manque profondément d'ambition lorsqu'on prône l'égalité d'accès aux activités péri éducatives.

La FSU23 est aussi favorable à une réforme des rythmes scolaires qui s'adapte à la spécificité rurale de notre département. En effet, la mise en place de cette réforme ne peut occulter l'augmentation des temps de transport pour les élèves, les difficultés rencontrées par les communes pour recruter des intervenants de qualité qui s'engagent dans une démarche pérenne de fonctionnement, le renforcement des inégalités territoriales qui sont pourtant déjà importantes, le faible nombre d'infrastructures permettant de proposer des activités périscolaires de qualité, l'importance de son coût qui doit être rapporté à son efficacité...

La réforme a des conséquences sur l'ensemble de la société et pas seulement l'école primaire. Elle impacte fortement les conditions de travail des enseignants ou des personnels du 2nd degré mais aussi des agents territoriaux œuvrant dans les écoles ou les structures d'accueil de la petite enfance. Elle modifie profondément les modes de vie des familles. Elle conduit à une augmentation mécanique de 25% des coûts de transport scolaire. Elle pousse le Conseil Général à s'interroger sur une possible augmentation de l'amplitude de la journée des collégiens (de 8h à 17h30) pour pouvoir adapter les transports à d'éventuelles modifications d'horaires des écoles primaires. Elle crée des tensions pour l'utilisation des infrastructures sportives et culturelles dont la Creuse manquait déjà terriblement avant la réforme...

C'est en ce sens que la FSU23 avait demandé une nécessaire concertation entre toutes les parties de la communauté éducative (enseignants, parents, élus) en demandant la tenue d'un CDEN sur cette question. Cette concertation lui a toujours été refusée.

C'est en ce sens que la FSU23 a demandé qu'un bilan objectif de cette réforme soit conduit lors d'un prochain CDEN. Sera-t-elle entendue lorsqu'on sait que des instances informelles comme le comité de suivi n'ont encore pas été réunies comme dans les autres départements de l'Académie ?

La FSU23 et toutes ses composantes (le SNUipp23 pour les enseignants du 1^{er} degré, le SNES23 et le SNEP23 pour les enseignants du 2nd degré, le SDU-CLIAS23 pour les agents territoriaux, le SNUEP23 pour les professeurs de Lycées Professionnels, le SNASUB23 pour les agents administratifs des établissements scolaires, le SNICS23 pour les infirmiers scolaires et EPA23 pour les personnels de la Jeunesse et Sport) appellent l'ensemble de la communauté éducative creusoise à participer massivement à la **manifestation du samedi 16 novembre 2013 devant la mairie de Guéret à 11h pour réclamer une réforme des rythmes scolaires partagée et réussie.**

La FSU23 rappelle que les parents d'élèves se sont déjà saisis du problème en proposant « une journée sans école » le mercredi 13 novembre 2013 à consulter à l'adresse suivante : https://www.facebook.com/events/555035527903021/?context=create&ref_dashboard_filter=calendar.

Guéret, le 5 novembre 2013

Contact :

FSU 23 05 55 41 16 32
Stéphane PICOUT 06 09 34 27 62